



DAJ 2026-348 Dérogation temporaire à la fermeture du soir des établissements retransmettant les matchs de l'équipe de France dans le cadre de la Coupe du monde de Football

Récépissé de Dépôt

Le présent document atteste du dépôt légal de la publication nommée ci-dessus.

Categorie

1. arretes-municipaux

Date de dépôt

30/06/2026 16h18

Par:

juridique

Date de retrait

31/08/2026 14h16

RECEPISSE DE PUBLICATION